



Longueuil – Lundi 24 juillet 2006

Ville de Longueuil

## Projet du boulevard Moïse-Vincent Longueuil tiendra les prochaines rencontres avec les citoyens en septembre et en octobre

La Ville de Longueuil rencontrera au mois de septembre et d'octobre, plutôt qu'en août, les citoyens concernant le projet du boulevard Moïse-Vincent. Cette décision fait suite aux nombreux commentaires et suggestions formulés par la centaine de citoyens qui ont participé à la soirée d'information du 19 juin dernier concernant le contenu de l'étude d'impact environnemental en cours pour ce projet. La présentation publique des résultats de cette étude devrait, quant à elle, avoir lieu à la fin octobre.

Suivant les recommandations des participants, la Ville a révisé son calendrier afin de rencontrer les groupes de citoyens des secteurs limitrophes au futur projet du boulevard Moïse-Vincent après la période des vacances, soit en septembre et en octobre, plutôt qu'en août tel qu'annoncé préalablement. Ces derniers recevront une invitation par la poste. Ce report assurera une participation citoyenne encore plus grande à cet important projet de développement.

Le tracé du futur boulevard, la quiétude des quartiers résidentiels, l'aménagement des zones tampons, le zonage industriel ainsi que le besoin d'être informés de l'avancement du projet ont été les principales préoccupations soulevées par les citoyens lors de la soirée de juin. Depuis, un mémoire et une pétition ont été déposés à la Ville par des groupes de résidants.

Rappelons que la réalisation du projet du boulevard Moïse-Vincent figure au schéma d'aménagement de la MRC de Champlain depuis près de 20 ans. Il consiste en un tracé de 8,5 km, situé entre la Grande Allée dans l'arrondissement de Saint-Hubert et le boulevard Clairevue Ouest dans la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, parallèle à l'autoroute 30. Ce nouvel axe pourrait favoriser, entre autres, le transport collectif et la fluidité de la circulation dans le secteur. Plusieurs phases d'analyse, de planification et de consultation sont préalables à sa concrétisation.

Les citoyens désirant soumettre leurs commentaires sur le projet peuvent toujours le faire par écrit, par la poste ou par courriel, à l'attention de la Direction de l'aménagement et du développement du territoire (ADT) de la Ville de Longueuil.

Adresse postale : C.P. 5000, Longueuil (Québec) J4K 4Y7  
Adresse civique : 777, rue d'Auvergne, arrondissement du Vieux-Longueuil  
Courriel : [Direction de l'aménagement du territoire](mailto:Direction de l'aménagement du territoire)

Pour plus de renseignements sur le projet, visitez le [site Internet de la Ville](http://longueuil.ca).

Source : Direction des communications

# longueuil

Le 17 octobre 2006

Télécopieur : 450 442-1317

**MONSIEUR JEAN BELLEFLEUR**  
**3801, BOUL. MOÏSE-VINCENT**  
**SAINT-HUBERT (QUÉBEC) J3Y 9C4**

**OBJET :** Comité de citoyens « des Pâquerettes et Moïse-Vincent) »

---

Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre du 12 octobre dernier qui résume les commentaires des membres de votre comité de citoyens à la consultation que nous avons tenue le 3 octobre sur les options de tracés du boulevard Moïse-Vincent.

Soulignons que nous avons également apprécié la qualité des échanges tenus avec les citoyens lors de cette rencontre.

Les nouveaux commentaires que vous formulez arrivent à point nommé, car c'est à partir de maintenant que nous devons préciser les éléments d'aménagement qui vous préoccupent. Ils seront transmis à l'équipe de travail.

Tel que mentionné, nous tiendrons une autre rencontre pour exposer l'ensemble de la proposition de l'aménagement du boulevard Moïse-Vincent. Cette prochaine rencontre devrait se tenir au cours du mois de novembre, si nous n'accusons pas de retard dans nos études. Évidemment, les citoyens seront encore convoqués pour poursuivre le dialogue que nous trouvons constructif.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Gaétan Demers, ing., M. Urb.  
Chef de division, Service du génie

GD/mc

c.c. Gilles Côté, directeur général adjoint, Ville de Longueuil  
Jean Picotte, urb., chef de Service aménagement du territoire, Ville de Longueuil  
Marc Rouleau, urb., chef de Service urbanisme, arrondissement de Saint-Hubert  
✓ Guy Fouquet, ing., M. ing., Le Groupe S.M.

MÉMO N° : \_\_\_\_\_

Nombre de pages (incluant la présente) \_\_\_\_\_

Expéditeur : <u>Jean Bellefleur, ing.</u>	Destinataire : <u>M. Gaétan Demers, ing et urb.</u>
Date : <u>2006-10-12</u> Heure : _____	Organisme : <u>Ville de Longueuil (Dir. am. du terr)</u>
N° téléphone : <u>(450) 926-2044</u>	N° téléphone : <u>(450) 463-7100</u>
N° téléc : <u>(450) 442-1317</u>	No téléc.: <u>(450) 646-8208</u>

Objet Commentaires suite à la réunion du 3 octobre dernier  
Projet de construction du boul. Moïse-Vincent – Étude d'impact environnemental

Message :

Nous tenons à vous dire qu'en général, nous avons beaucoup apprécié la rencontre du 3 octobre dernier. Vous avez tenu compte de plusieurs des préoccupations qui apparaissent dans notre mémoire dans votre planification du futur boulevard.

Lors de cette rencontre, plusieurs citoyens ont tenu à souligner l'importance de conserver le parc qui est prévu derrière le boul. Moïse-Vincent existant, ainsi qu'une lisière de boisé. Cependant, étant donné que le futur boulevard sera tout de même situé assez près du tronçon de boul. déjà construit, nous vous demandons de prévoir intégrer une butte à l'aménagement de ce parc si elle s'avère requise selon les études sonores que vous allez réaliser.

Quant à la planification des entrées/sorties du futur boulevard, plusieurs citoyens se demandent pourquoi une entrée serait requise à partir de boul. Julien-Bouthillier dans le contexte où une entrée/sortie est prévue au boul. Maricourt qui est situé à moins de 250 m. de cette dernière artère? À notre avis, l'entrée via le boul. Julien-Bouthillier pourrait être ajoutée ultérieurement lorsque le besoin le justifiera.

Quant au choix de tracé, plusieurs membres du comité croient qu'une combinaison des options B et C pourrait être avantageuse pour tous. Le tracé B pourrait être envisagé jusqu'au boul. Maricourt. Puis, le tracé pourrait être orienté vers l'option C à l'aide d'une courbe graduelle après l'intersection. Cela serait un bon compromis pour les citoyens des rues Rolland, Hampton Moïse-Vincent et Des Pâquerettes.

Merci, et bonne fin de journée.

Signature Jean Bellefleur, ing.

## INVITATION AUX CITOYENS – SOIRÉE D'INFORMATION

### Étude d'impact environnemental concernant le projet du boulevard Moïse-Vincent

Le projet du boulevard Moïse-Vincent, situé entre la Grande Allée dans l'arrondissement de Saint-Hubert et le boulevard Clairevue Ouest dans la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, et parallèle à l'autoroute 30, est une artère majeure figurant au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil.

La Direction de l'aménagement et du développement du territoire de la Ville de Longueuil a entrepris la planification de ce projet et tiendra une soirée d'information pour :

- présenter le contexte de planification du projet du boulevard;
- présenter la démarche entourant l'étude d'impact environnemental et le contenu des inventaires en cours;
- entendre les commentaires et les préoccupations des citoyens.

*Bienvenue à tous !*

► **Lundi 19 juin 2006, à 19 h**

► **Salle du conseil de l'arrondissement  
de Saint Hubert  
5245, boulevard Cousineau  
(rez-de-chaussée)**

**longueuil**

# Planification du boulevard Moïse-Vincent

## Étude d'impact environnemental

Ville de Longueuil

*Direction de l'aménagement  
et du développement du territoire*

Le 19 juin 2006

## Objectifs de la soirée

- Informer les citoyens et les groupes d'intérêt du projet de boulevard et de l'étude d'impact environnemental en cours
- Répondre aux questions relatives au projet
- Recevoir les commentaires, préoccupations et opinions face au projet

→ *Permet d'influencer les questions à étudier, les choix et les prises de décision*

## Déroulement de la soirée

### 1. Information

- cadre de planification
- procédures exigées par la Loi
- objectifs et contenu de l'étude d'impact (aucun résultat présenté)

### 2. Consultation

- questions, commentaires et préoccupations des citoyens et groupes d'intérêt

longueuil

## Participants

- M. Guy Fouquet, ingénieur : Groupe S.M. inc.
- M. Jean Picotte, urbaniste, Direction de l'aménagement et du développement du territoire, Ville de Longueuil
- M. Gaétan Demers, ingénieur et urbaniste, Direction des infrastructures, Ville de Longueuil
- M. Marc Rouleau, chef du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, arrondissement de Saint-Hubert
- M. Jean Larose, Directeur du développement urbain, Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

longueuil

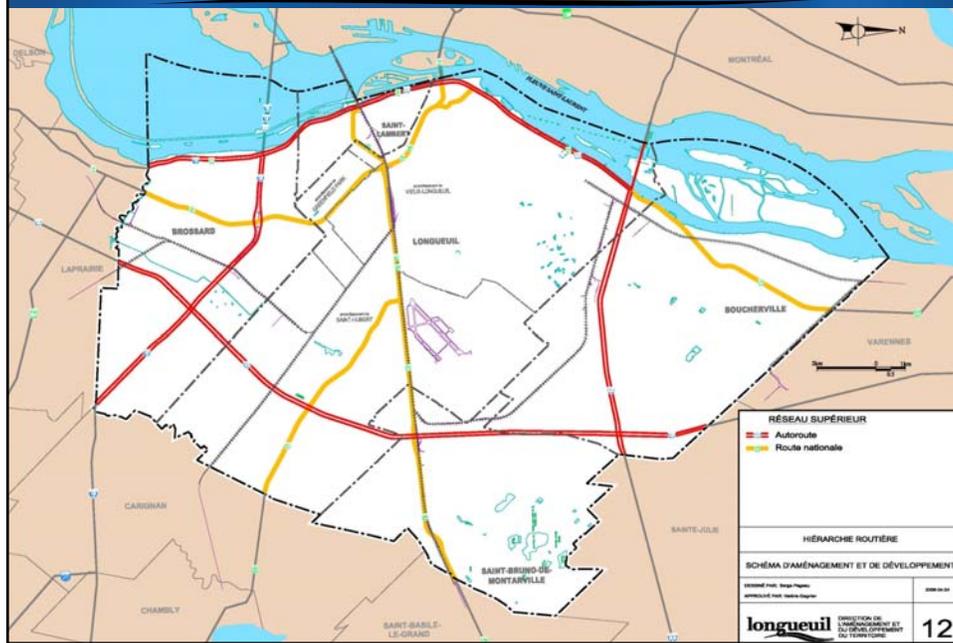
## **Cadre de planification**

- **Boulevard projeté apparaissant aux documents de planification depuis 20 ans :**
  - Schéma d'aménagement de la MRC de Champlain (1986, 1999, 2005)
  - Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hubert (1988, 2001)
  - Plan du réseau artériel de l'agglomération de Longueuil (2005)
  - Plan stratégique de développement du réseau de transport de Longueuil (RTL) (2005)

## **Cadre de planification (suite)**

- **Objectifs visés par le projet de la Ville :**
  - Offrir un axe intra-agglomération pour le transport en commun (est-ouest)
  - Compléter le réseau artériel de circulation véhiculaire et cyclable
  - Permettre une meilleure desserte et améliorer l'accès à des quartiers industriels et commerciaux existants
  - Implanter la colonne vertébrale de tout le développement du secteur vacant compris entre la partie urbanisée et l'autoroute 30, de la Grande Allée à la zone aéroportuaire
  - Désenclaver le secteur des Promenades Saint-Bruno

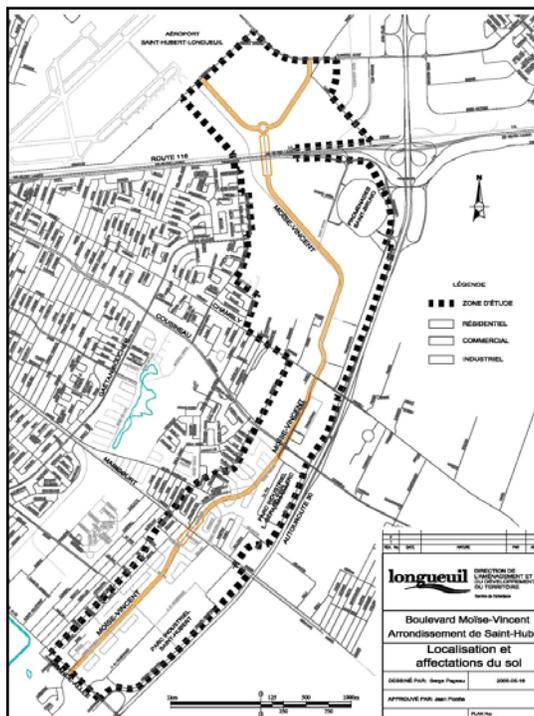
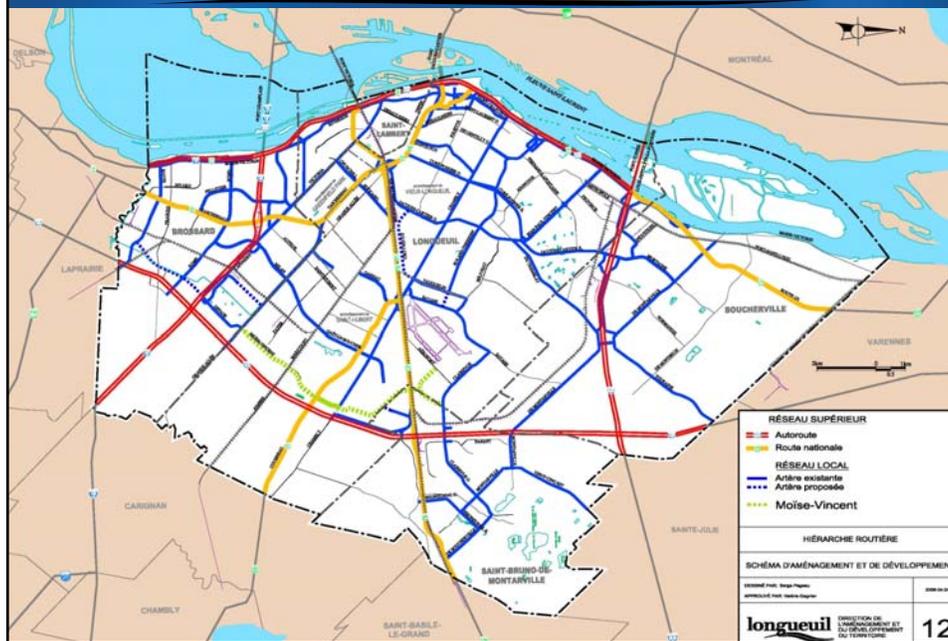
# Le boulevard dans l'agglomération



# Le boulevard dans l'agglomération

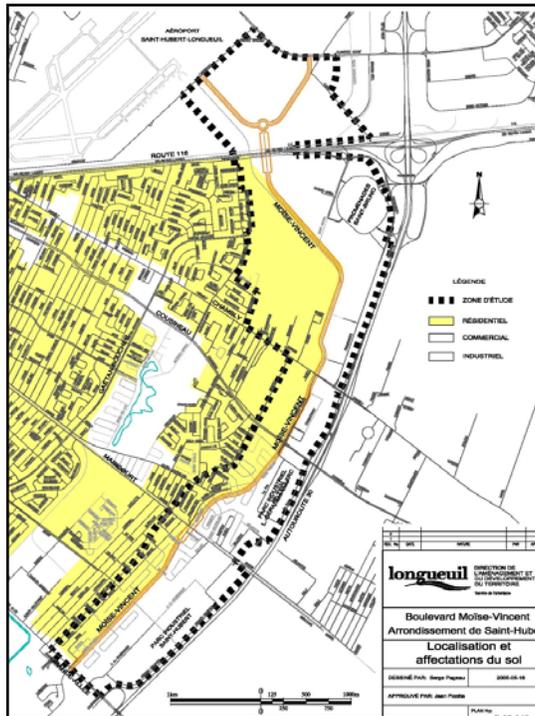


## Le boulevard dans l'agglomération



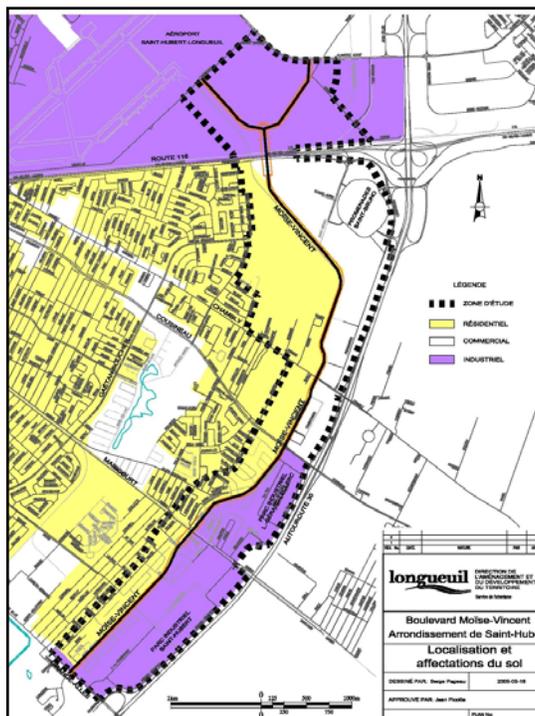
## Projet proposé

- Boulevard artériel (8,5 km) reliant le boulevard Lepage (Brossard) au boulevard Clairevue (Saint-Bruno)
- Corridor de transport en commun
- Corridor d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (collecteur Matte)
- Boulevard permettant le développement de 503 hectares:
  - 244 ha résidentiel
  - 211 ha industriel
  - 48 ha commercial



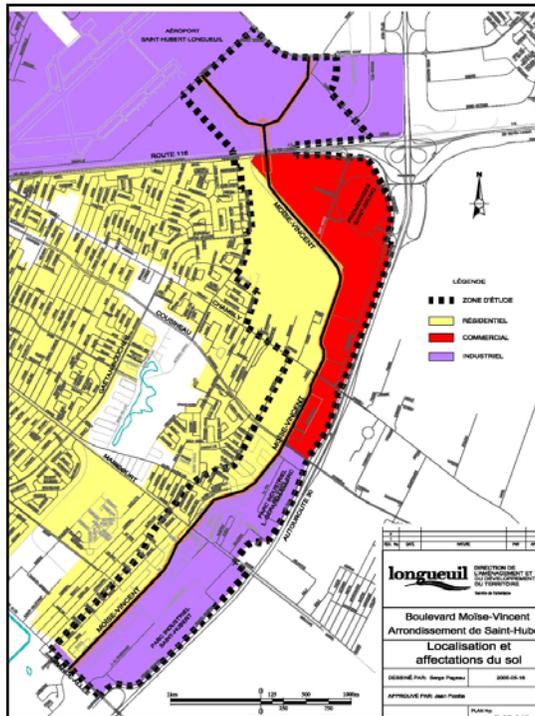
## Projet proposé

- Boulevard artériel (8,5 km) reliant le boulevard Lepage (Brossard) au boulevard Clairevue (Saint-Bruno)
- Corridor de transport en commun
- Corridor d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (collecteur Matte)
- Boulevard permettant le développement de 503 hectares:
  - 244 ha résidentiel
  - 211 ha industriel
  - 48 ha commercial



## Projet proposé

- Boulevard artériel (8,5 km) reliant le boulevard Lepage (Brossard) au boulevard Clairevue (Saint-Bruno)
- Corridor de transport en commun
- Corridor d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (collecteur Matte)
- Boulevard permettant le développement de 503 hectares:
  - 244 ha résidentiel
  - 211 ha industriel
  - 48 ha commercial



## Projet proposé

- Boulevard artériel (8,5 km) reliant le boulevard Lepage (Brossard) au boulevard Clairevue (Saint-Bruno)
- Corridor de transport en commun
- Corridor d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (collecteur Matte)
- Boulevard permettant le développement de 503 hectares:
  - 244 ha résidentiel
  - 211 ha industriel
  - 48 ha commercial

## Loi sur la qualité de l'environnement

→ Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement

- boulevard de plus de 1 km ou de 4 voies de circulation ou 35 m d'emprise

→ soumis à l'obligation de procéder à une étude d'impact environnemental

## **Procédures pour l'étude d'impact**

---

- **Avis de projet déposé au Ministre du développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP) par la Ville (mai 2005)**
  - localisation du projet
  - objectifs et justifications
  - description du projet
  - composantes du milieu et contraintes
  - principaux impacts appréhendés

## **Procédures pour l'étude d'impact (suite)**

---

- **Directive du Ministre à la Ville (juin 2005)**
  - exigences ministérielles et gouvernementales
  - intégration des objectifs de développement durable
  - contenu de l'étude d'impact

## **Procédures pour l'étude d'impact (suite)**

- Adoption d'un règlement d'emprunt (CM-2005-581) pour dépenses et honoraires pour plan directeur des infrastructures et étude d'impact environnemental *juin 2005*
- Octroi du mandat d'étude au Groupe SM inc. *août 2005*
- Réalisation des études *septembre 2005 à septembre 2006*

longueuil

## **Objectifs de l'étude d'impact**

- Expliquer la justification du projet
- Localiser le meilleur tracé possible
- Évaluer les impacts sur les milieux naturel et humain
- Identifier les mesures d'atténuation permettant de contrôler les impacts :
  - *pendant la construction*
  - *pendant l'exploitation*

longueuil

## Justification du projet

Réseau routier déjà saturé aux heures de pointe



Nécessité de structurer le développement de ce secteur



Projets commerciaux, industriels et résidentiels en augmentation dans ce secteur



Aménagement du boulevard Moïse-Vincent

longueuil

## Contenu de l'étude d'impact

### ▪ Description du milieu :

- milieu naturel : flore, faune et cours d'eau
- milieu humain : usages actuels et prévus, indicateurs socio-économiques
- paysage
- ambiance sonore

### ▪ Planification du boulevard et des infrastructures :

- analyse des besoins (circulation et transport en commun)
- élaboration du concept préliminaire
- élaboration de variantes

## Contenu de l'étude d'impact (suite)

- **Étude d'impact :**
  - Analyse des variantes
  - Choix du meilleur tracé
  - Évaluation des impacts
  - Identification des mesures d'atténuation
  - Élaboration des programmes de surveillance et de suivi

longueuil

## Problématiques potentielles identifiées

- **Contrainte technique :**
  - *croisement de la route 116 et des voies ferrées*
- **Considérations de développement durable :**
  - *milieu naturel : milieux humides, boisés, espèces rares ou menacées*
  - *milieu humain : bruit et compatibilité des usages*
  - *amélioration des temps de déplacement*
  - *amélioration de la desserte en égout des quartiers existants*
  - *impacts socio-économiques (valeurs foncières, finances municipales)*

## Surveillance et suivi environnemental

- **Surveillance environnementale :**
  - durant les travaux
  - s'assurer que les mesures d'atténuation sont réellement appliquées sur le terrain
  - surveillance de chantier et communication avec les citoyens
- **Suivi environnemental :**
  - *après la mise en service du boulevard*
  - *vérifier que les mesures d'atténuation sont adéquates*
  - *exemple : ambiance sonore et végétation*

longueuil

## Calendrier de réalisation de l'étude d'impact

- Contexte et raison d'être du projet *mi-juillet*
- Description du milieu récepteur (naturel et humain) :
  - *Sauf flore estivale* *fin juin*
  - *Avec flore estivale* *fin août*
- Description du projet et de ses variantes *fin août*
- Identification et évaluation des impacts incluant les mesures d'atténuation *mi-septembre*
- Plan des mesures d'urgence et programme de surveillance et suivi *fin septembre*
- Émission du rapport d'étude d'impact *mi-octobre*

## Analyse par le gouvernement du Québec

- Dépôt de l'étude d'impact environnemental au MDDEP – Service des évaluations environnementales **automne 2006**
- Questions et commentaires des ministères préalablement à l'émission de l'avis de recevabilité **3 mois**
- Suite à l'avis de recevabilité : transmission de l'étude d'impact au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
  - Étude d'impact rendue publique **45 jours**
  - Audiences publiques (si mandat du Ministre) **4 mois**

## Analyse par le gouvernement du Québec (suite)

- Analyse de l'étude d'impact par le MDDEP en parallèle avec le processus du BAPE
- Recommandation du Ministre suite aux recommandations du BAPE et du MDDEP au Gouvernement
- Décret de réalisation du Gouvernement du Québec incluant les conditions de réalisation
- Demande de certificat d'autorisation de construction avec dépôt des plans et devis et analyse de la conformité du MDDEP selon les exigences du décret

## **Prochaines étapes de consultation**

- Synthèse des opinions et préoccupations exprimées le 19 juin *fin juin*
- Réception des opinions et commentaires par écrit ou par courriel *mi-juillet*
- Rencontres, au besoin, avec groupes *mi-août*
- Consultation publique avant l'émission du rapport d'étude d'impact *mi-septembre*

## **Période de questions et commentaires**

## **Coordonnées pour transmettre des questions, commentaires, etc...**

---

### ▪ **Direction de l'aménagement et du développement du territoire**

*Adresse postale :* CP 5000, Longueuil (Québec) J4K 4Y7

*Adresse :* 777, rue d'Auvergne,  
Arrondissement du Vieux-Longueuil

*Téléphone :* 450 463-7003

*Télécopieur :* 450 646-8208

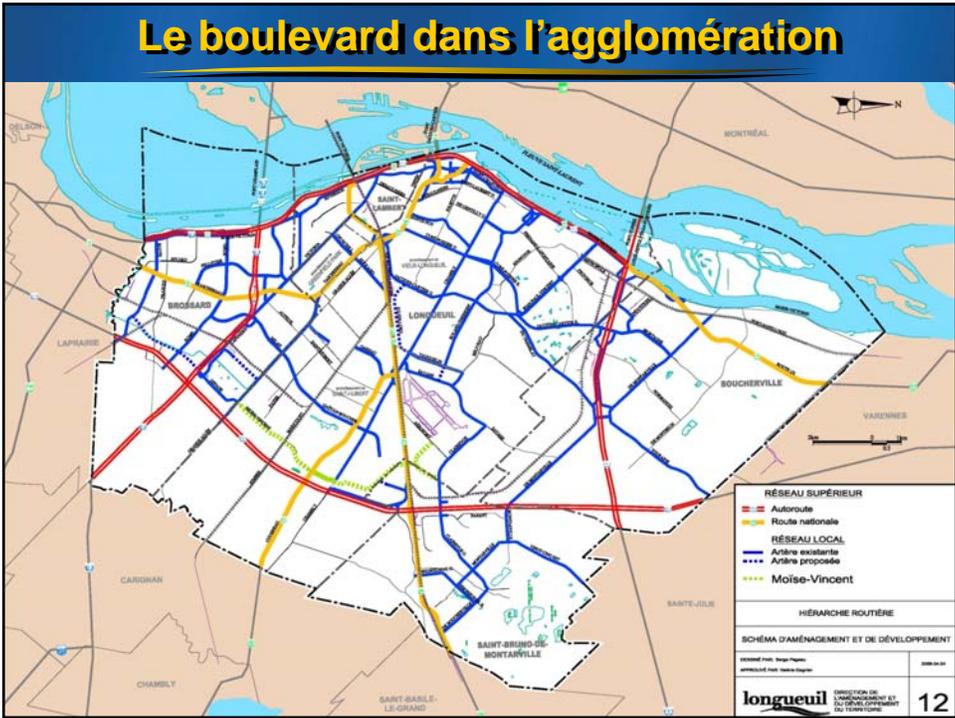
*Courriel :* [adt@ville.longueuil.qc.ca](mailto:adt@ville.longueuil.qc.ca)

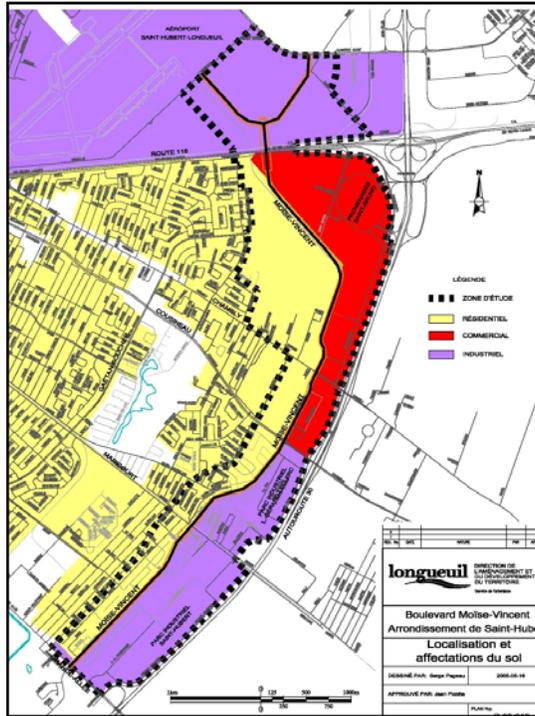
## **Documents disponibles sur le site Internet de la Ville...**

---

- Avis de projet (mai 2005)
- Directive du ministre (juin 2005)
- Présentation de la soirée d'information du 19 juin 2006

**[www.longueuil.ca](http://www.longueuil.ca)**





## Projet proposé

- Boulevard artériel (8,5 km) reliant le boulevard Lepage (Brossard) au boulevard Clairevue (Saint-Bruno)
- Corridor de transport en commun
- Corridor d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (collecteur Matte)
- Boulevard permettant le développement de 503 hectares:
  - 244 ha résidentiel
  - 211 ha industriel
  - 48 ha commercial

# Projet de construction du boulevard Moïse-Vincent

## Présentation de l'étude d'impact sur l'environnement

Ville de Longueuil  
Direction de l'aménagement  
et du développement du territoire

21 mars 2007

longueuil

SM

## Plan de la présentation

- Mise en contexte
- Justification du projet
- Contenu de l'étude d'impact
- Prochaines étapes
- Processus décisionnel

longueuil

SM

## Mise en contexte

Projet soumis à la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE, c. Q-2, art. 31.1)

→ Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (RRQ, r. 9):

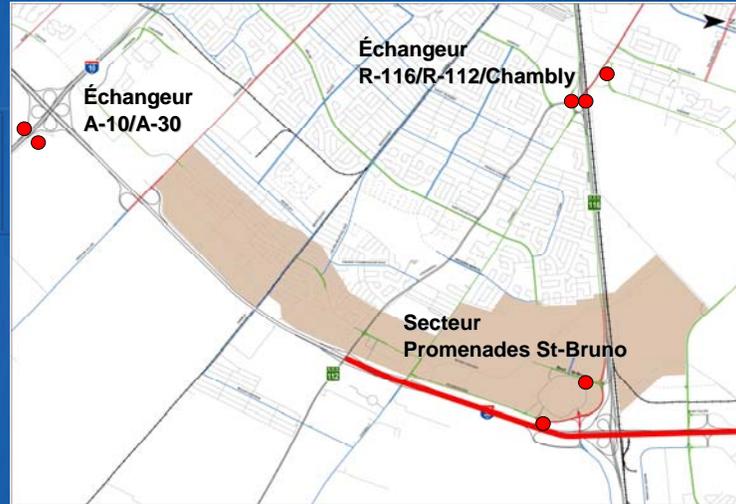
→ Boulevard de plus de 1 km ou de 4 voies de circulation ou 35 m d'emprise

### Historique du projet:

- 1986 : projet mentionné dans le schéma d'aménagement de la MRC de Champlain
- 1991 : projet prévu au plan d'urbanisme de Saint-Hubert
- Mai 2005 : remise de l'avis de projet au MDDEP
- Juin 2005 : émission de la Directive par le MDDEP
- Sept. 2005 à sept. 2006 : réalisation des inventaires spécialisés
- Juin 2006 : rencontre d'information publique
- Oct. 2006 : rencontres (2) avec les citoyens du secteur Maricourt
- Nov. 2006 à fév. 2007 : analyse des variantes et des impacts

## Justification du projet

Un réseau qui se congestionne

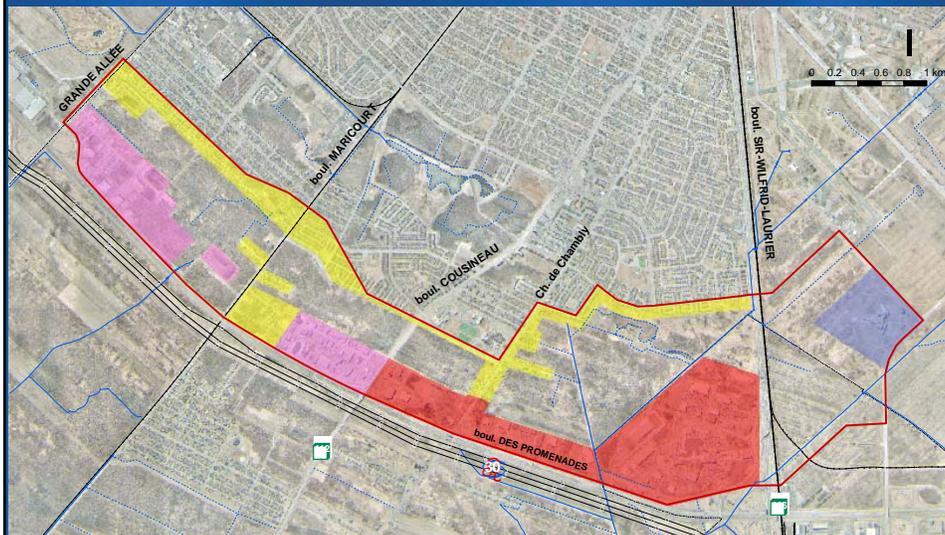


longueuil

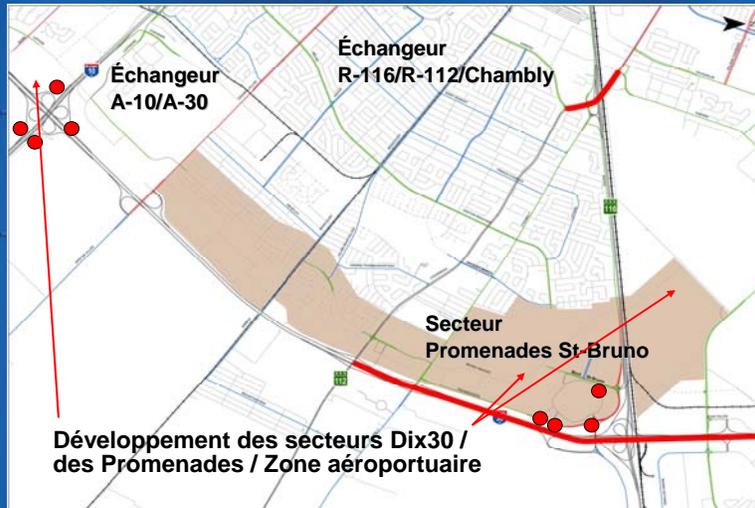
SM

Justification du projet

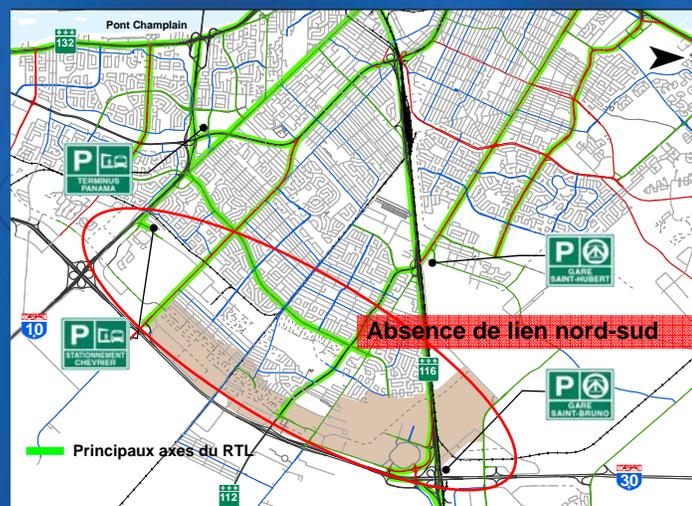
Les pressions du développement



## Les problèmes anticipés



## Les besoins du Réseau de transport de Longueuil



Réseau routier déjà saturé aux heures de pointe



Nombreux projets résidentiels, commerciaux et industriels dans le secteur est de l'arrondissement de Saint-Hubert



Nécessité de mieux structurer le développement de ce secteur



**Construction du boulevard Moïse-Vincent**

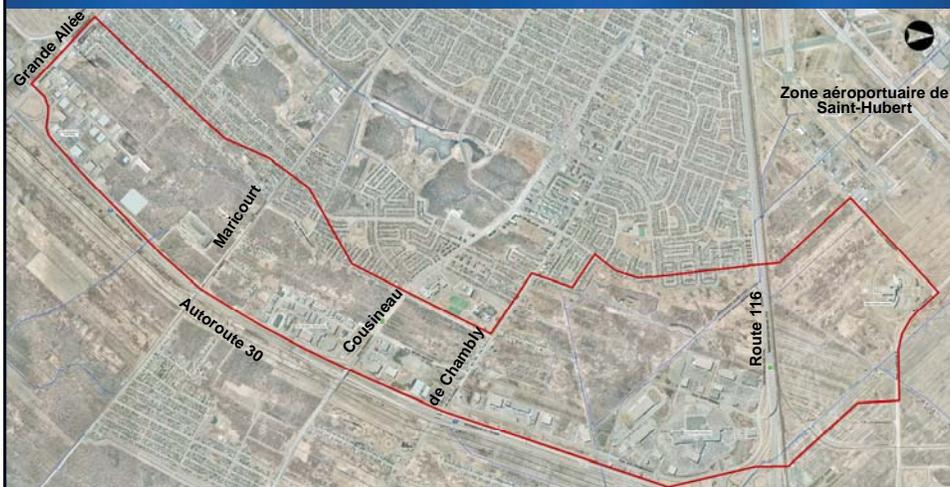
### Objectifs du projet:

- Implanter la colonne vertébrale de tout le développement du secteur vacant compris entre la partie urbanisée et l'autoroute 30, de la Grande Allée à la zone aéroportuaire
- Compléter le réseau artériel de circulation véhiculaire et cyclable
- Offrir un axe intra-agglomération pour le transport en commun (est-ouest)
- Permettre une meilleure desserte et améliorer l'accès à des quartiers industriels et commerciaux existants
- Désenclaver le secteur des Promenades Saint-Bruno

## Contenu de l'étude d'impact

- Justification du projet
- Description des composantes du milieu
- Analyse des variantes de tracés et sélection du tracé préférable
- Description du projet
- Identification et évaluation des impacts potentiels
- Élaboration des mesures d'atténuation et identification des impacts résiduels
- Plan des mesures d'urgence
- Programmes de surveillance et de suivi environnementaux

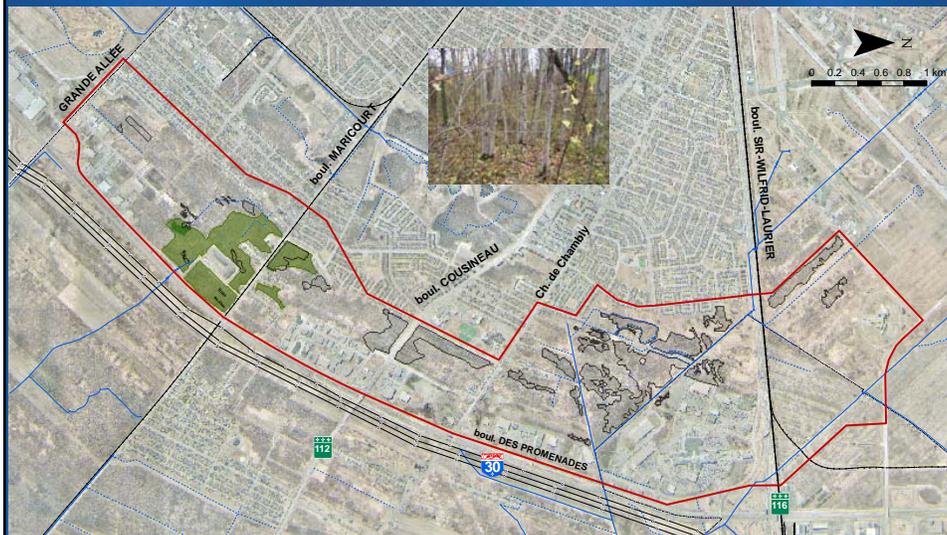
## Zone d'étude du projet



### Milieux naturel et humain:

- Inventaires détaillés de la végétation et de la faune sur une année sur l'ensemble de la zone d'étude
- Méthodes reconnues par le MDDEP
- Composantes des milieux physique, biologique, humain et du paysage
- Attention particulière aux éléments sensibles: boisés, milieux humides, secteurs résidentiels, etc.

### Principaux éléments du milieu naturel



## Principaux éléments du milieu humain



### Milieu sonore

- Localisation des points de mesure: représentativité de la situation actuelle:
  - Secteurs résidentiels
  - Principaux boulevards
- Mesures réalisées en novembre et décembre
- Jour et soir en semaine

## Localisation des points de mesure



## Niveaux sonores actuels

Position	Secteur	Niveaux mesurés actuels dBA Leq
P1	Boul. Maricourt	54,4
P2	Chemin de Chambly	60,3
P3	Rue David	58,7
P4	Boul. Cousineau	62,6
P5	Avenue Raoul	68,3
P6	Boul. Payer	55,0
P7	Moïse-Vincent (des Tournesols)	48,0
P8	Gaétan-Boucher	53,5
P9	Boul. Clairevue	60,2

## Élaboration et analyse des tracés

### Critères de conception:

- Respect des normes concernant les caractéristiques géométriques
  - Visibilité
  - Rayons de courbure
  - Vitesse de base
- Respect des orientations de développement
- Éviter le morcellement et minimiser les espaces résiduels

### Critères d'analyse comparative - approche de développement durable:

- Techniques:
  - Longueur
  - Propriété municipale
  - Zone de remblais
  - Tracé du futur collecteur sanitaire Moïse-Vincent
- Environnementaux:
  - Milieu bâti:
    - Relocalisation de résidences
    - Relocalisation de bâtiments institutionnels
    - Résidences à moins de 30 m de l'emprise
    - Résidences à moins de 150m de l'emprise
    - Zones résidentielles
    - Zones commerciales

- Environnementaux - suite:

- Milieu naturel :

- Boisés d'intérêt phytosociologique et écologique
    - Boisés de moindre intérêt
    - Fiches arbustives
    - Milieux humides

- Paysage :

- Unité de paysage Résidentielle
    - Unité de paysage Terrain vacant

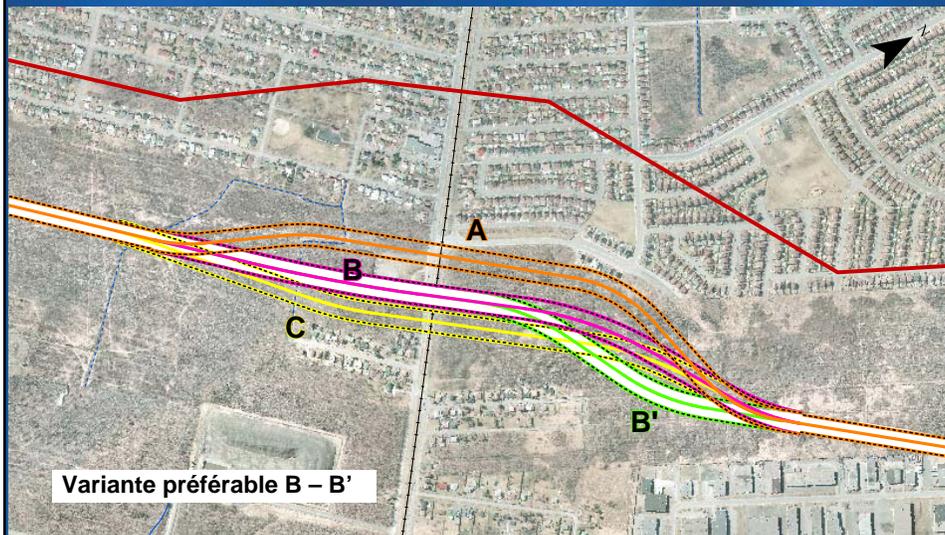
- Sociaux:

- Conservation d'une zone tampon entre le boulevard et les résidences actuelles (minimisation des nuisances visuelles et sonores)
  - Aspects humains liés à la relocalisation d'une résidence et/ou d'un bâtiment
  - Perte de cohésion de la trame urbaine hypothéquant le développement de lots vacants (création d'espaces résiduels pouvant difficilement être rentabilisés)
  - Respect du zonage existant à l'origine de certains projets de développement résidentiel
  - Prise en compte des préoccupations soulevées lors des rencontres de consultation

## Scénarios d'analyse – deux visions à considérer:

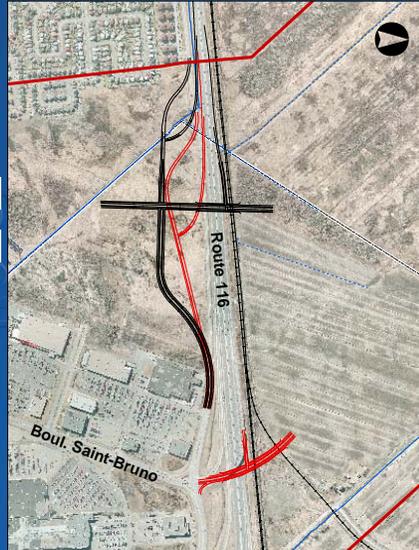
- Intégration dans la trame urbaine :
  - Éloignement par rapport aux secteurs résidentiels
  - Respect des secteurs où sont prévus des parcs et espaces verts
  - Conservation des possibilités futures de développement
  - Conservation de zones tampon avec les usages actuels, surtout résidentiels
  - Minimisation des modifications aux infrastructures
- Protection des milieux naturels :
  - Protection des boisés d'intérêt phytosociologique et écologique
  - Protection des espèces à statut particulier
  - Protection des milieux humides d'intérêt

## Variantes secteur Maricourt : conciliées avec le milieu

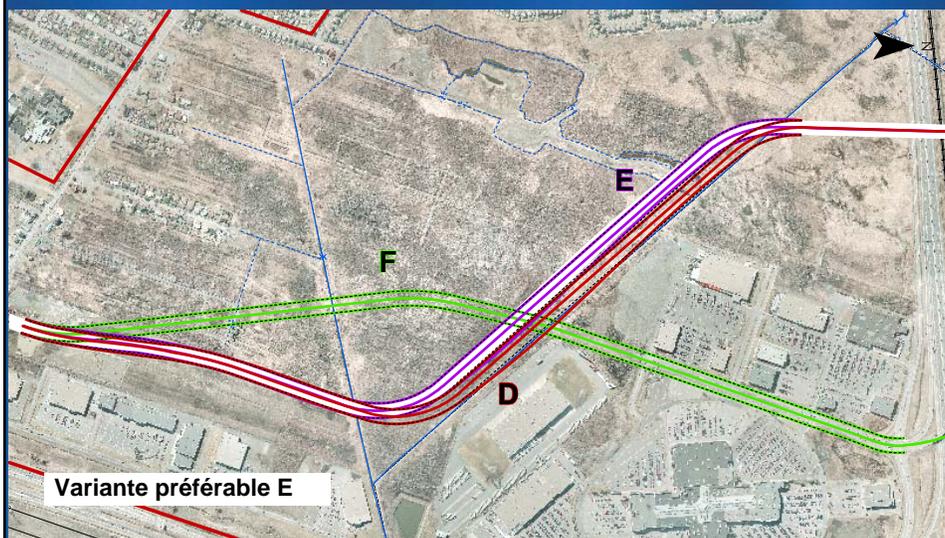


### Alternatives pour la traversée de la route 116

- Alternative retenue
- Alternatives analysées

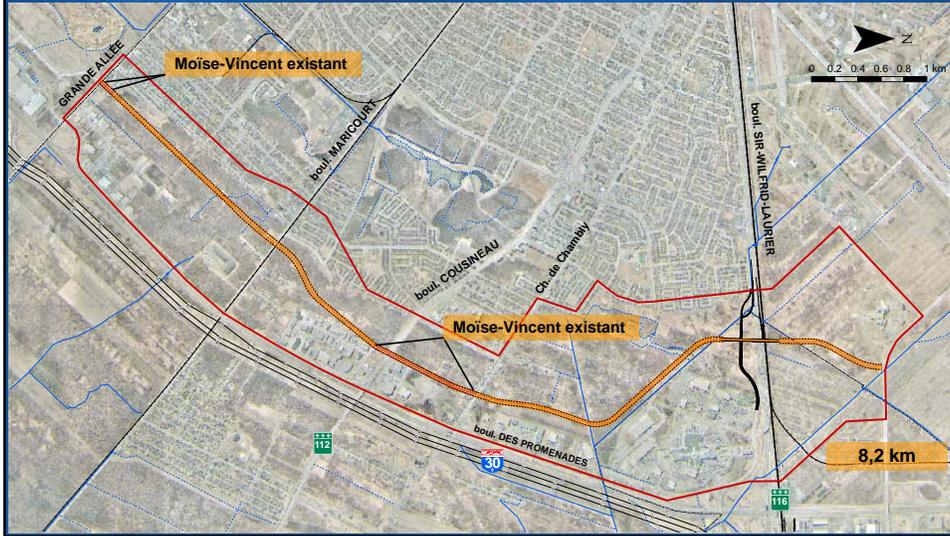


### Variantes secteur des Promenades



Variante préférable E

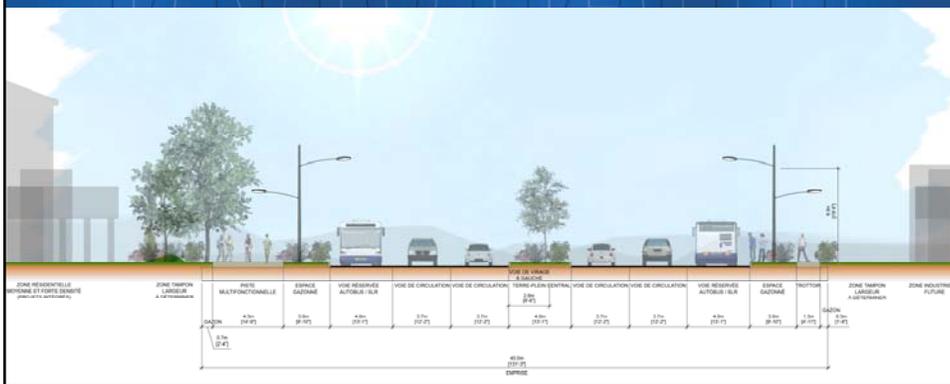
## Tracé préférable

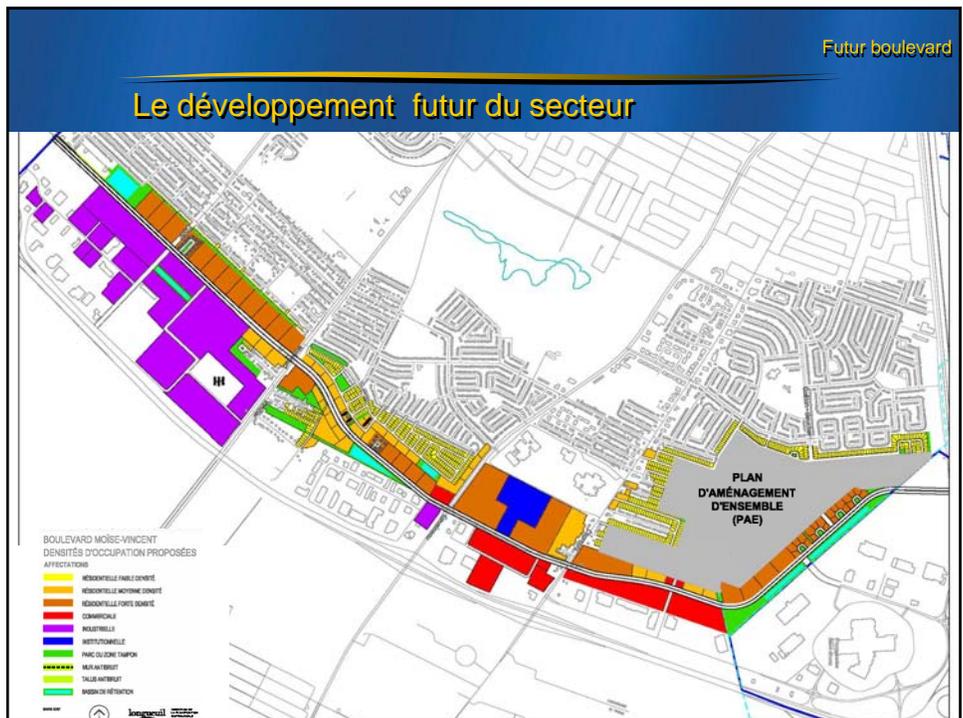
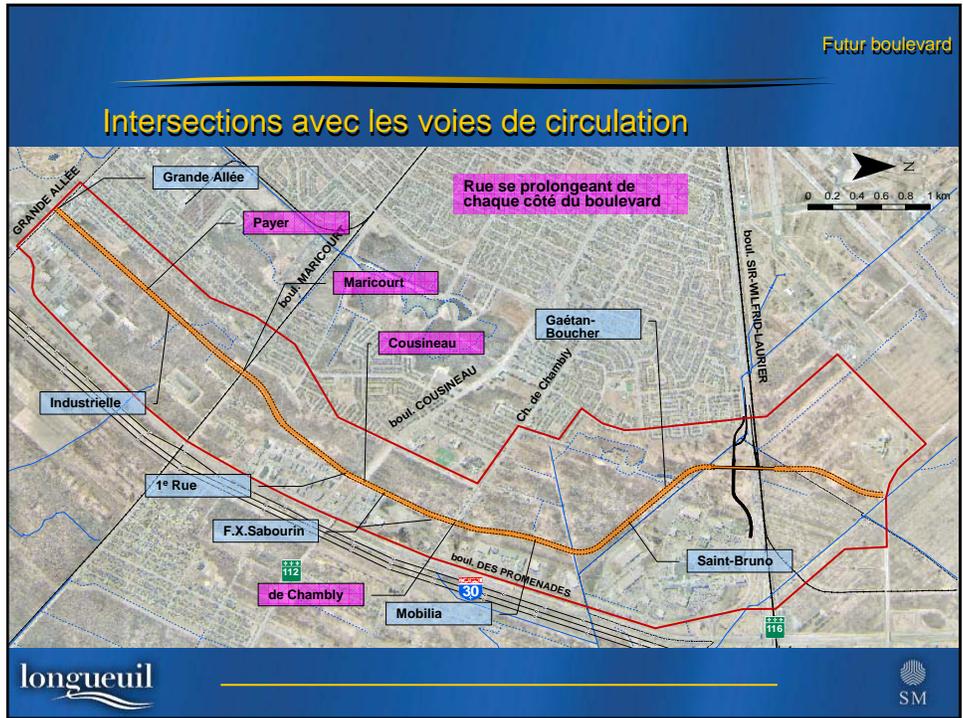


Futur boulevard

### Caractéristiques du futur boulevard:

- Deux voies dans chaque direction
- Voie réservée pour autobus; éventuellement pour un système léger sur rails (SLR)
- Terre-plein central, trottoir, espaces gazonnés et piste multifonctionnelle





### Caractéristiques:

- Zones industrielles et commerciales du côté est du boulevard (sauf dans le secteur Maricourt)
- Zones résidentielles du côté ouest du boulevard
- Habitation de forte ou moyenne densité sous forme de projets intégrés le long du boulevard
- Densité diminuant graduellement vers les quartiers existants
- Protection des résidences existantes par des zones tampons ou du zonage compatible
- Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) à élaborer dans le secteur à l'arrière des Promenades

### Impacts potentiels : milieux naturel et humain

- Approche méthodologique repose sur la démarche du ministère des Transports du Québec
- Approche basée sur quatre indicateurs:



## Matrice des impacts potentiels

		Impact potentiel négatif		Impact positif		Sources d'impacts							
						Construction			Exploitation				
						Déboisement	Organisation du chantier	Circulation de la machinerie	Excavation et terrassement	Construction de la chaussée et autres infrastructures connexes	Remise en état des lieux	Présence de l'emprise routière	Circulation routière
COMPOSANTES DU MILIEU	Milieu physique	Eau											
		Soil											
		Air											
	Milieu biologique	Flore											
		Milieux boisés											
		Milieux humides											
		Faune terrestre											
		Faune avienne											
		Herpétofaune											
	Milieu humain	Faune ichthyenne											
		Milieu bâti											
		Milieu agricole											
Infrastructures													
Structuration du territoire / Economie locale													
Paysage													

## Synthèse de l'évaluation

Composantes environnementales	Importance de l'impact	
	Phase construction	Phase exploitation
Sols	Mineure	Nulle
Eaux de surface et souterraines	Moyenne	Mineure
Air	Mineure	Mineure
Milieux boisés	Moyenne	Nulle
Milieux humides	Moyenne	Nulle
Faune avienne	Mineure	Nulle
Faune terrestre	Mineure	Mineure
Milieu bâti	Moyenne	Mineure
Milieu agricole	Mineure	Nulle
Infrastructures	Mineure	Nulle
Paysage	Moyenne	Moyenne

## Comment réduire les impacts = mesures d'atténuation

- Cahier des charges et devis généraux du MTQ
- Règlements municipaux
- Limiter le déboisement
- Protéger les arbres localisés à l'extérieur de la zone des travaux
- Conserver une zone tampon de végétation à proximité des secteurs résidentiels
- Accéder à la zone des travaux par les boulevards existants

- Tenir les résidents au courant du calendrier des travaux
  - Assurer une bonne signalisation routière en tout temps pendant la construction
  - Effectuer la coordination des travaux avec les autres services d'utilité publique
- ➔ Intégration de ces mesures dans les plans et devis de construction

## Impacts potentiels: ambiance sonore

- Méthode spécifique basée sur la grille d'évaluation du MTQ
- Approche basée sur:
  - Relevés du climat sonore actuel (24 heures, 1 heure, 15 minutes)
  - Modélisation du climat sonore actuel
  - Modélisation du climat sonore projeté
- Impact sonore: augmentation du niveau sonore avec le projet par rapport au niveau actuel

Impact sonore

## Résultats

Position	Secteur	Niveaux simulés		Impact sonore
		Actuels dBA Leq 24 heures	Projetés dBA Leq 24heures	
P1	Boul. Maricourt	58	59	Faible
P2	Chemin de Chambly	62	67	Fort
P3	Rue David	55	64	Fort
P4	Boul. Cousineau	63	64	Faible
P5	Avenue Raoul	72	72	Nul
P6	Boul. Payer	45	47	Faible
P7	Moise-Vincent (des Tournesols)	47	51	Faible
P8	Gaétan-Boucher	52	53	Faible
P9	Boul. Clairevue	57	57	Nul

### Atténuation de l'impact sonore:

- Limiter la circulation à 50 km/h
- Densifier l'occupation du sol en bordure immédiate du boulevard
- Prévoir l'aménagement d'écrans antibruit



### Localisation des aménagements prévus





## Secteur rue Pascal: vue à partir de la cour arrière des propriétés



longueuil

SM

## Impacts positifs

- Meilleur encadrement du développement urbain
- Amélioration des conditions de circulation routière
- Compléter le réseau artériel de circulation véhiculaire et cyclable, et de transport en commun
- Réalisation de nouveaux projets résidentiels, commerciaux et industriels sur des terrains totalisant une superficie de 500 ha
- Revenus additionnels en taxation au cours des prochaines années

longueuil

SM

## Des interventions concrètes sur le terrain

### Surveillance environnementale :

- Durant les travaux
- S'assurer que les mesures d'atténuation sont réellement appliquées sur le terrain
- Surveillance de chantier et communication avec les citoyens

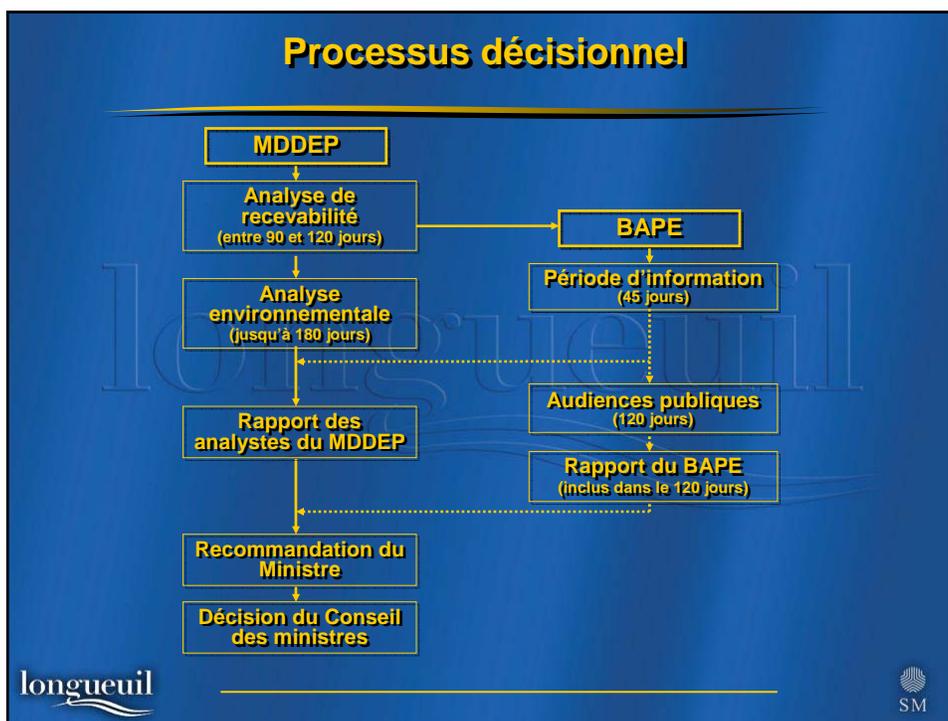
### Suivi environnemental :

- Après la mise en service du boulevard
- Vérifier que les mesures d'atténuation sont adéquates
- Aspects prioritaires : ambiance sonore et végétation

## Prochaines étapes

- Préparation de la version finale de l'étude d'impact
- Remise au MDDEP
- Mise en marche du processus décisionnel

## Processus décisionnel



## Pour transmettre des questions et commentaires

Direction de l'aménagement et du développement du territoire:

Adresse : 777, rue d'Auvergne, Longueuil (Québec) J4K 4Y7

Téléphone : 450 463-7003

Télexcopieur : 450 646-8208

Courriel : [adt@ville.longueuil.qc.ca](mailto:adt@ville.longueuil.qc.ca)